

Département de Saône-et-Loire
Commune de LA ROCHE VINEUSE

-0-

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU MERCREDI 6 MARS 2024

Nombre de membres :

- au Conseil municipal : 16
- en exercice : 19
- qui ont pris part à la délibération : 18

Date de convocation : 27 février 2024.

Date de publication : 19 mars 2024.

L'an deux mil vingt-quatre, le six mars à vingt heures, le Conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Robert LUQUET, Maire.

Présents : MM. Robert LUQUET, Jean-André GUILLERMIN, Jacques PEREIRA, Dominique JOBARD, Loïc COLTEL, Bernard FAVRE, Bernard COTTIN, Willy BONFY, Benoît MEILHAC, et Mmes Françoise MATHIEU-HUMBERT, Marie-Claude POTTIER, Florence CHEVASSON, Corinne MERLIN, Marie-France AULAS, Laure SEYDOUX, et Sonia BLONDEAU.

Excusé(es) : Mme Sophie DUMONTEL a donné procuration à Mme Sonia BLONDEAU, M. Fabrice THERVILLE a donné procuration à M. Robert LUQUET, Mme Virginie THIVENT.

Absent(s) : Néant.

Secrétaire de séance : Mme Marie Claude POTTIER.

Objet : 2024/0603/011 – *Dérogation scolaire pour l'enfant Léon CASSAGNES MAUGUIN.*

Le Maire donne lecture au Conseil municipal d'une demande de Mme Laure CASSAGNES et Paul MAUGUIN, domiciliées à LA ROCHE VINEUSE, qui sollicitent une dérogation scolaire pour leur fils Léon, à l'école maternelle de BERZE LA VILLE.

Considérant que la commune de LA ROCHE VINEUSE est dotée d'une école maternelle et que la pérennité doit en être assurée, le Conseil municipal n'est pas favorable à cette scolarisation dans une autre commune. Néanmoins, si la commune de BERZE LA VILLE ne demande pas de participation aux frais de scolarisation de l'enfant, le Conseil municipal ne s'opposera pas à la décision des parents.

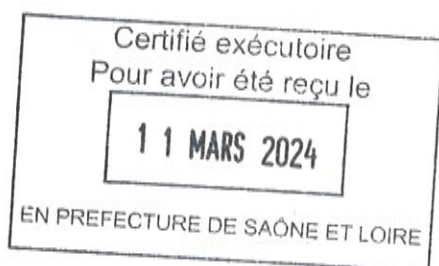
Pour : 18

Contre : 0

Abstention : 0

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus.

Ont signé au registre tous les membres présents.



Pour copie certifiée conforme
Le 11 mars 2024,
Le Maire, Robert LUQUET

